



## Preavis reduit a 1 mois, quelles conditions?

Par **mulotte13**, le **10/04/2009** à **14:57**

Bonjour,

J'ai donné mon préavis le 25 mars dernier, la fin du préavis sera le 25 juin 2009

seulement je ne m'attendais pas a trouver un bien immobilier aussi rapidement, je suis actuellement malade d'un cancer, j'ai 38 ans et suis reconnue a 80% handicapée, ai-je le droit de réduire mon préavis à 1 mois certificat médical a l'appui??????????

merci de vos lumières  
stef